

Constitution du dossier de mariage

Informations conformes à la loi n° 2006-1376 du 14 novembre 2006, en vigueur le 1^{er} mars 2007 à l'article 8 de la loi n° 2007-1787 du 20 décembre 2007, à la loi n° 2013-404 du 17 mai 2013 et à l'arrêté du 24 mai 2013.

Pièces à fournir par les futurs époux

Futur(e) époux(se)	Futur(e) Époux(se)	Documents
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Copie intégrale d'acte de naissance <ul style="list-style-type: none"> - De moins de trois mois si nationalité française (mairie de naissance). Les français nés à l'étranger doivent adresser leur demande auprès du service central de l'état civil du ministère des Affaires étrangères. - De moins de 06 mois si nationalité étrangère (consulat)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pièces d'identité : Copie de la carte nationale d'identité, du passeport en cours de validité, du permis de conduire ou du titre de séjour.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Justificatif de domicile de moins de 12 mois : Quittance de loyer, facture EDF, etc.
<input type="checkbox"/>		Fiche de renseignements (page 2 et 3) <i>A remplir par les futurs époux/épouses</i>
<input type="checkbox"/>		Liste des témoins (page 4) <i>A remplir par les futurs époux/épouses</i>
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Copie de la pièce d'identité de chacun des témoins
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Déclaration des témoins (page 5 à 8) <i>A remplir par les témoins</i>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déclaration sur l'honneur des époux/épouses (page 9 et 10) <i>A remplir par les futurs époux/épouses</i>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Futurs époux veufs : copie de l'acte de décès ou extrait de l'acte de naissance portant mention du décès (de moins de 03 mois)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Futurs époux divorcés : extrait de l'acte de naissance portant mention du divorce ou de l'annulation OU Extrait de l'acte de mariage portant mention ou du divorce ou de l'annulation et, le cas échéant, de la date de l'ordonnance autorisant une résidence séparée.
<input type="checkbox"/>		S'il a été fait un contrat de mariage : certificat de contrat établi par le notaire.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Futurs époux étrangers : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Copie intégrale de l'acte de naissance original accompagné de la traduction visée soit par le consul de France dans le pays étranger ou l'acte a été dressé, soit par les consuls étrangers en France, soit par un traducteur figurant sur les listes d'experts judiciaires établies par les Cours d'appel et la Cour de cassation. ➤ Certificat de célibat visé soit par le consul de France dans le pays étranger où le certificat a été dressé, soit par les consuls étrangers en France. ➤ Certificat de coutume visé soit par un ministère ou le consul du pays concerné, soit par des juristes français ou étrangers et contenant l'indication des actes ou documents d'état civil qui permettent de connaître avec exactitude l'état civil de l'intéressé, et notamment l'existence d'une précédente union.
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

FICHE DE RENSEIGNEMENTS – PREMIÈRE PARTIE

MARIAGE devant être célébré le _____ à _____ heures et _____ minutes
 Entre M _____ et M _____

Il appartient au futurs époux de déterminer l'ordre d'apparition du nom dans l'acte de mariage

LES FUTURS EPOUX	1^{er} apparition dans l'acte de mariage	2^d apparition dans l'acte de mariage
Nom		
Prénoms		
Date de naissance		
Lieu de naissance		
Domicile		
Nationalité		
N° de téléphone		
E-mail		
Profession		
Etat antérieur au mariage (rayer les mentions inutiles)	Célibataire – Veuf (veuve) – Divorcé(e) depuis le _____	Célibataire – Veuf (veuve) – Divorcé(e) depuis le _____
Nom du précédent conjoint		
Prénoms du précédent conjoint		
PARENTS		
NOM DU PERE		
Prénoms		
N° de téléphone		
Profession		
Domicile		
NOM DE LA MÈRE		
Prénoms		
N° de téléphone		
Profession		
Domicile		

FICHE DE RENSEIGNEMENTS – SECONDE PARTIE

Si contrat de mariage

signé le _____ par Me _____ notaire à _____

Échange des alliances en mairie Oui Non

Cérémonie religieuse Oui Non

Si oui, lieu : _____

Adresse du futur domicile conjugal prévu : _____

Enfant(s) commun(s) aux époux/épouses :

_____ né(e) le _____ à _____

_____ né(e) le _____ à _____

_____ né(e) le _____ à _____

_____ né(e) le _____ à _____

Parution gratuite dans le bulletin municipal : Oui Non

LISTE DES TÉMOINS DU MARIAGE

ENTRE M _____ ET M _____

	LE PREMIER TEMOIN DE M	LE PREMIER TEMOIN DE M
Nom		
Nom d'usage		
Prénoms		
Date de naissance		
Profession		
Domicile		
N° pièce d'identité		
	LE SECOND TEMOIN DE M	LE SECOND TEMOIN DE M
Nom		
Nom d'usage		
Prénoms		
Date de naissance		
Profession		
Domicile		
N° pièce identité		

- Nombre de témoins : minimum un par époux, maximum deux par époux.
- Les témoins devront être âgés de 18 ans révolus (ou émancipés) à la date de la célébration.
- Un mari et sa femme peuvent être témoins ensemble le père et la mère de l'un des futurs époux peuvent être témoins du mariage si, en raison de l'âge de leur enfant, ils n'ont plus à donner leur consentement.
- Pas de condition de nationalité exigée.

DÉCLARATION DU 1^{er} TÉMOIN DE

Article 92 de l'IGREC, 37 et 75 du Code civil

Je soussigné(e) :

Pour la femme mariée, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse et prénom.

Né(e) le :

à :

Atteste être domicilié(e) à l'adresse suivante :

et exercer la profession suivante :

Fait à :

Le :

Signature :

Joindre la photocopie d'une pièce d'identité

DÉCLARATION DU 1^{er} TÉMOIN DE

Article 92 de l'IGREC, 37 et 75 du Code civil

Je soussigné(e) :

Pour la femme mariée, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse et prénom.

Né(e) le :

à :

Atteste être domicilié(e) à l'adresse suivante :

et exercer la profession suivante :

Fait à :

Le :

Signature :

Joindre la photocopie d'une pièce d'identité

DÉCLARATION DU 2^d TÉMOIN DE

Article 92 de l'IGREC, 37 et 75 du Code civil

Je soussigné(e) :

Pour la femme mariée, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse et prénom.

Né(e) le :

à :

Atteste être domicilié(e) à l'adresse suivante :

et exercer la profession suivante :

Fait à :

Le :

Signature :

Joindre la photocopie d'une pièce d'identité

DÉCLARATION DU 2^d TÉMOIN DE

Article 92 de l'IGREC, 37 et 75 du Code civil

Je soussigné(e) :

Pour la femme mariée, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse et prénom.

Né(e) le :

à :

Atteste être domicilié(e) à l'adresse suivante :

et exercer la profession suivante :

Fait à :

Le :

Signature :

Joindre la photocopie d'une pièce d'identité

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DE L'ÉPOUX/ÉPOUSE

Je soussigné(e) :

Né(e) le :

A :

certifie, SUR L'HONNEUR, l'exactitude des renseignements ci-après :

- Qu'aucune séparation de corps n'a été prononcée judiciairement contre moi ;
- Que je suis célibataire ou non remarié(e) ;
- Que je suis domicilié(e) à l'adresse suivante : _____

A (lieu) :

le (date) :

Signature

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DE L'ÉPOUX/ÉPOUSE

Je soussigné(e) :

Né(e) le :

A :

certifie, SUR L'HONNEUR, l'exactitude des renseignements ci-après :

- Qu'aucune séparation de corps n'a été prononcée judiciairement contre moi ;
- Que je suis célibataire ou non remarié(e) ;
- Que je suis domicilié(e) à l'adresse suivante : -----

A (lieu) :

le (date) :

Signature